

SPI+

FORUM TELECOM

30 avril 2002

Contrat d'avenir pour la Wallonie actualisé

- Priorité n°4: société de la connaissance
- Jeunes - Entreprises - Administrations - Communes - Formation
- <http://avenir.wallonie.be>

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

2

- 1998 : Sites internet de présentation des entreprises
- 2000 : Sites de commerce électronique
- 2002 : Sites d'e-business

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

3

Décret relatif à l'octroi d'une prime à l'intégration de l'e-business dans le fonctionnement des entreprises

E-business:

- les processus de fonctionnement de l'entreprise combinant l'informatique et les réseaux de communication,
- pour accélérer ou automatiser les échanges, avec toute entité économique, ou les consommateurs et
- qui ont pour but de faciliter, ou accroître ses activités économiques.

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

4

Décret

- Prime à la création d'un site e-business
- Prime pour le recrutement d'un responsable de projet e-business
- Agrément de gestionnaires en projets e-business

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

5

Décret

- Prime à la création d'un site e-business
 - PME répondant à déf. européenne ou groupement de PME
 - Site BtoB transactionnel ou non, ou BtoC
 - 50% des dépenses max. (max. de 15.000 €)
 - Documents demandés:
 - réflexion stratégique
 - détail du projet
 - devis de la firme choisie
 - Documents mis à disposition:
 - cahier de spécifications pour un site de qualité
 - base de données des concepteurs

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

6

Décret

- Prime pour le recrutement d'un RENTIC
 - 80% de la rémunération brute
 - chargé d'un projet e-business pdt 3 à 12 mois
 - max.5.000 €/mois
 - Employé à temps plein par l'entreprise ou Indépendant qui établit un devis chiffré
 - Agréé comme gestionnaire de projets e-business

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

7

Décret

- Agrément de gestionnaires de projets e-business
 - Pour identifier des gestionnaires et s'assurer de leur qualité.
 - Mode d'agrément: critères quantitatifs et qualitatifs examinés par une Commission
 - Qualification attachée à la personne
 - Obligation d'adhérer à:
 - Un code de déontologie
 - Un cahier des charges type

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

8

www.mrw.wallonie.be/dgtre

www.awt.be

30 avril 2002

SPI+ FORUM TELECOM

9